

COMMUNIQUÉ

Le Réseau Citoyen de Grenoble et le second tour des législatives

Dans le bassin Grenoblois, la participation au premier tour des élections législatives 2017 a été, comme partout en France, historiquement faible. Cependant le Réseau Citoyen de Grenoble tient à saluer la dynamique des deux candidatures de rassemblement et d'ouverture, celle de Nicolas Kada sur la première circonscription et celle de Soukaïna Larabi sur la troisième circonscription, ce qui est un bon présage pour construire un avenir où l'ensemble des mouvements de gauche, écologiste et citoyens sera rassemblé. Ces deux candidats ont réalisé un très beau score qui a permis, si on l'ajoute à celui des autres candidats de gauche (FI/PG et PCF), d'atteindre un niveau de plus de 30% sur la Ville de Grenoble et de continuer à faire du large rassemblement une force politique majeure.

Au vu des résultats de ce premier tour, nous restons convaincus que, rassemblée, la force citoyenne, de gauche et écologiste aurait pu être présente sur au moins quatre circonscriptions du sud Isère au deuxième tour (première, deuxième, troisième et cinquième circonscriptions). Dès décembre 2016, le Réseau Citoyen a œuvré pour des candidatures de rassemblement ; en vain. Le 30 avril 2017, le Réseau a appelé publiquement à un large rassemblement sur l'essentiel des programmes des différents mouvements. Cet appel a alors été refusé par La France Insoumise ; soit.

Pour le second tour, nous sommes orphelins d'une candidature sur la première circonscription. Sur la troisième circonscription, il nous est difficile de soutenir un mouvement qui ne voulait de rassemblement que sous sa seule bannière. Donc, de même qu'au niveau national FI/PG fait confiance à l'intelligence de ses électeurs pour le second tour, le Réseau Citoyen de Grenoble est convaincu que les électeurs de la troisième circonscription de l'Isère sauront voter pour le candidat qui, pour eux, porte le mieux les valeurs du rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes (RCGE).

Le Réseau Citoyen de Grenoble, le 14 juin 2017

contact@reseaucitoyen-grenoble.fr